

RETRAITES, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL : MACRON ET BLANQUER VEULENT NOTRE PEAU !

Ça y est, nous savons tout ! L'étude d'impact sur la réforme des retraites vient d'être dévoilée, les promesses de revalorisations salariales ont été chiffrées, le conseil d'État a rendu son avis sur la réforme. Il n'y a guerre que les pistes de la « redéfinition du métier d'enseignant » qui font encore l'objet d'un certain suspense. Le bilan, pour le ministre Blanquer, sonne comme une rafale de claques.

ÉTUDE D'IMPACT BIDON ET PERTES DE PENSIONS POUR LES PROFS (ENCORE) CONFIRMÉES !

Le très sérieux site « le café pédagogique » nous dit que : « L'étude d'impact de la loi, réalisée par le gouvernement, prévoit très clairement la baisse des pensions des seuls enseignants. Alors que les pensions des fonctionnaires non-enseignants vont progressivement devenir plus élevées qu'avant la réforme, celles des enseignants vont se détériorer. Les enseignants nés après 1975 vont connaître une baisse de leur pension d'environ 2000 € par an dès la génération 1975. Cette baisse va s'accroître pour la génération des années 1980 qui verra sa pension passer de 28 000 à 24 000 € par an (en euros constants c'est-à-dire inflation corrigée). »

Il faut rappeler que c'est le gouvernement qui produit cette étude d'impact et non une officine syndicalo-gauchiste. Les économistes indépendants viennent d'ailleurs de prouver de façon parfaitement irréfutable que les chiffres fournis par cette « étude » sont faux et favorisent les options du gouvernement.

La démonstration et les explications sont sur le site reformedesretraites.fr.

Donc, nous nous souvenons que le ministre martelait devant les profs à Nancy que « les pensions ne baisseraient pas » (en enfonçant le clou trois fois de suite). Le ministre a (encore) menti, les profs commencent à savoir que c'est une habitude.

DES REVALORISATIONS SALARIALES... RIDICULES

Pour rappel, le seul engagement du ministre est une hausse du budget de l'éducation nationale de 500 millions supplémentaires par an. 500 millions pour 2021, 1 milliard pour 2022, etc. jusqu'en... 2026 alors que le ministre avait promis de « sanctuariser » cette augmentation en es-

calier jusqu'en 2037. Il a en effet affirmé le 23 janvier qu'il projetait de formaliser ses promesses via une loi quinquennale entre 2022 et 2026 et il ne dit plus rien pour la décennie suivante (2027 – 2037).

Derrière ces chiffres vertigineux qui peuvent créer un petit effet convaincant grâce à leur nombre de zéro, il faut rappeler que le budget 2019 (l'ancien) de l'éducation nationale avait été augmenté d'un milliard par rapport à son précédent et que cette augmentation correspond... au rattrapage de l'inflation (2 % des 50 milliards du budget total de l'EN). Autrement dit, les 500 millions, ça n'est pas une augmentation, c'est une promesse de stagnation. Si on s'en tient aux déclarations du pouvoir, les revalorisations salariales seront de l'ordre de 70 à 90 € nets pour « une partie » des professeurs (les plus jeunes) et... rien pour les autres pour l'instant.

DES REVALORISATIONS SALARIALES... DÉJÀ SUS- PENDUES !

Dernier épisode du feuilleton, le conseil d'État ajoute, dans son avis du 24 janvier, que les dispositions légales censées garantir la revalorisation des profs sont trop floues pour être contraignantes voire carrément anticonstitutionnelles.

Donc, plus rien ne vient garantir les promesses du ministre. Il faut rappeler que notre ministre de l'éducation nationale est docteur en droit constitutionnel, et qu'il ne pouvait ignorer que « Sauf à être regardées, par leur imprecision, comme dépourvues de toute valeur normative, ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution (décision n° 89-269 DC du 22 janvier 1990, cons. 38). » Aussi, ce projet de loi va se retrouver immanquablement devant le conseil constitutionnel qui annulera cette partie de la loi et libérera le gouvernement de ses maigres engagements vis-à-vis des profs.



LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE NEUTRALISÉE PAR LE MANAGEMENT « SCIENTIFIQUE »

Comme tous les profs, si vous écoutez France Inter, vous avez passé deux week-ends en étrange compagnie. Le service public assure le service après-vente des politiques gouvernementales en ces temps agités. J-M Blanquer a pu tenir le micro pendant une heure le 18 janvier et Stanislas Dehaene était l'invité de midi le dimanche 26. Les profs qui ne connaissent pas encore Stanislas Dehaene seront bientôt convoqués pour faute professionnelle. C'est l'éminence grise du « conseil scientifique » de l'éducation nationale. Les évaluations nationales, c'est lui. Les neurosciences qui justifient les méthodes Blanquer de lecture, maths et cie, c'est encore et définitivement lui. S'opposer à la mise au pas des pratiques pédagogiques, c'est donc s'opposer à LA science et à LA recherche, ce qui est très grave pour des professeurs. Presque aussi grave que de jeter des livres sur des rectorats pour signifier le ras-le-bol enseignant. Autodafé et obscurantisme sont les deux penchants infâments que ces messieurs accolent aux profs en colères. Le jour où on aura permis aux profs de prendre ce qui leur semble intéressant dans les recherches scientifiques pour éclairer leurs pratiques professionnelles, on aura, dans le même mouvement, réhabilité la place des apports scientifiques dans la pédagogie et réhabilité les profs par la reconnaissance de leur expertise professionnelle. En attendant, Stan et Jean-Mi préfèrent imposer leurs méthodes avec la carotte de la prime au mérite et le bâton des évaluations nationales obligatoires, histoire de ne plus perdre de temps à convaincre des profs enkystés dans leurs vieilles habitudes périmées.

ET SI ON ARRÊTAIT LE MASSACRE ? ET SI ON ARRÊTAIT BLANQUER ?

Il se trouve que ces deux propositions sont synonymes. Aujourd'hui, passer le bac suppose de se rendre dans un lycée cerné par la police, bloqué par les élèves, leurs parents et leurs profs. Aujourd'hui, être prof suppose d'accepter des conditions de travail de plus en plus humiliantes pour nous et nos élèves par une mise au pas de nos pratiques pédagogiques, un empilement de tâches administratives sans intérêt, le tout agrémenté d'une promesse d'appauvrissement économique en termes de salaires et de pensions de retraites, d'un allongement de la durée de notre travail dans la vie (départ à 65 ans), dans la semaine (deux heures de plus de cours par semaine pour les profs du secondaire), dans l'année (stages obligatoires sur les vacances). Qui est responsable de cette situation ? Qui peut croire que les enseignant·es et les élèves en viennent à ces points de rupture par simple aveuglement idéologique ?

Il faut aller au bout de l'affrontement car les gens auxquels nous sommes confrontés ne veulent pas discuter, ils veulent imposer leurs options pour servir des intérêts particuliers qui ne sont ni les nôtres, ni ceux de nos élèves. Le reste n'est que propagande et communication politique.

La balle est dans notre camp. Il nous faut le courage d'avancer.



- ➡ **RETRAIT IMMÉDIAT DU PROJET DE LOI MACRON SUR NOS RETRAITES.**
- ➡ **RETRAIT DE TOUTES LES LOIS QUI ONT DÉGRADÉ NOS RETRAITES DEPUIS 30 ANS !**
- ➡ **GRÈVES ET MANIFESTATIONS PARTOUT MERCREDI 29 JANVIER !**
- ➡ **SOUTIEN TOTAL AUX COLLÈGUES QUI S'OPPOSENT AUX E3C.**
- ➡ **AGENDA DES MOBILISATIONS SUR DEMOSPHERE.NET**